



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en
exercice : 29

L'an deux mille vingt six

Présents : 26

Le 12 février

Votants : 28

Le Conseil municipal de Landivisiau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Laurence CLAISSE, Maire.

Procurations : 3

Convocation du Conseil
Municipal en date du
30 janvier 2026

Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, tous les membres du Conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Nadine ABAZIOU qui a donné pouvoir à Sonia TORRES, Yvan MORRY qui a donné pouvoir à Jean-Luc MICHEL, Nadia DUTERDE (arrivée à 18h40) qui a donné pouvoir à Philippe RIVIERE.

Absent : BOURGET Frédéric.

Secrétaire de séance : Arnaud BILLON.

N° D_2026-02-12-17

Objet : PROGRAMMATION CULTURELLE SAISON 2026/2027 – LECTURE PUBLIQUE.

Considérant que le projet culturel de la Ville vise à faire le lien entre les différentes disciplines artistiques et à valoriser les collections documentaires ;

Considérant que les actions culturelles mises en place à la Bibliothèque Xavier-Grall feront écho aux programmations spectacle vivant et arts visuels,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la programmation en lien avec les événements de la saison culturelle, les spectacles qui se tiendront au Vallon et les événements nationaux type Nuits de la lecture, Printemps des Poètes, Fête de la Nature, Partir en Livre, Bibliofole.

Landivisiau, le 12 février 2026

Le Maire,

Laurence CLAISSE

